



LYCEE MONTESQUIEU
4 et 5 place Longchamps
BP 20084
33029 – Bordeaux Fondaudège
Tél : 05 57 87 41 60
Fax : 05 57 87 21 49

**CAHIER DES CHARGES
RELATIF
A UNE PRESTATION DE COLLECTE DE DECHETS MENAGERS
AU PROFIT DU LYCEE MONTESQUIEU
Valant également règlement de consultation**

1. DEFINITION DE LA PRESTATION

La prestation consistera en la collecte de déchets assimilés aux ordures ménagères ayant fait l'objet d'un tri sélectif.

Les besoins en collectes et types de containers sont définis en annexe 1.

Les collectes seront effectuées de septembre à la mi-juillet et uniquement les deux premiers jours de chaque petite vacance scolaire.

2. TRI SELECTIF DES DECHETS

Le tri des déchets sera le suivant :

- alimentaire
- papier
- carton
- fer
- bois : cagettes et divers petits bois broyés
- divers

Les candidats préciseront les déchets acceptés pour chaque catégorie ci-dessus ainsi que les conditions de déclassement d'un bac contenant des déchets mal triés.

La destination et les opérations de recyclage des déchets seront détaillées.

Le compostage des déchets alimentaires sera privilégié.

3. CONTRAT

Ce contrat de service sera conclu pour une durée d'un an, à compter du 1er juin 2017, renouvelable deux fois soit pour une durée maximale de trois ans.

L'attention des candidats est attirée sur l'obligation d'intégrer dans le contrat une clause prévoyant l'application d'une pénalité pour toute collecte planifiée non effectuée, sauf cas de force majeure avéré. Seuls peuvent être considérés comme tels les phénomènes naturels d'une importance exceptionnelle, les événements non prévisibles, des empêchements ou interdictions imposés au prestataire. Les problèmes liés à la disponibilité du personnel ou des véhicules ne constituent pas un cas de force majeure. Le respect des règles d'hygiène, de propreté, et de bon voisinage impose à l'établissement de prendre les mesures adéquates. Aussi le prestataire s'engage à signaler toutes difficultés dans les meilleurs délais. Dans le cas contraire, et si le motif ne constitue pas un empêchement impérieux, une **pénalité de 30€ par tournée non effectuée** sera imputée sur la facturation.

Le contrat pourra être résilié dans les cas suivants :

- interruptions trop fréquentes des collectes entraînant des difficultés incompatibles avec le bon fonctionnement des services du lycée.
- interruption durable des collectes en raison de situations exceptionnelles décrites ci-dessus.

La rédaction du projet de contrat sera effectuée entre les différentes parties et sera prise en compte dans l'attribution du marché.

4. PONDERATION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- prix = 55 %
- conditions de collecte = 40 %
- conditions contractuelles = 5%

5. CONSTITUTION DE L'OFFRE

Le dossier de candidature précisera les conditions de collecte (jours, type de containers,...), la nature des déchets acceptés ou pas dans le cadre du tri sélectif.

L'offre tarifaire distinguera le coût de chaque prestation :

- collectes. Préciser si la part du gasoil est variable, le cas échéant la règle de fixation du prix sera détaillée,
- location des bacs,
- entretien des bacs,
- éventuelles pénalités : déchets non conformes, passages à vide ...

Les prix indiqués seront TTC avec le détail des différentes taxes.
Par ailleurs, il appartient à chaque candidat de fournir

- un modèle de contrat
- un descriptif de l'entreprise
- une déclaration sur l'honneur (cf modèle en annexe 2) attestant qu'il ne fait pas l'objet de l'une des interdictions de soumissionner visées par :

- . les articles 38 et 8 de l'ordonnance n° 2005-649 du 06 juin 2005
- . l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Le dossier complet devra être adressé au lycée Montesquieu le 2 mai 2017 à 12h au plus tard.

Les candidats auront la possibilité de visiter le site après avoir pris rendez-vous.

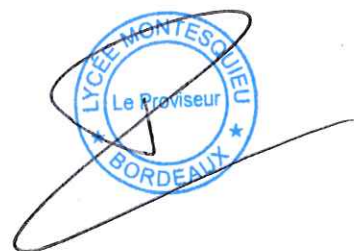
Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant remis une offre acceptable, régulière et appropriée.

Un état des lieux sur place serait préférable avant l'établissement d'une proposition.
Dans ce but, veuillez contacter M. NAVAIL au 05 57 87 75 55 entre 7h et 14h.

6. PAIEMENT

Le paiement s'effectuera après service fait à terme échu. Les factures seront établies à l'ordre du lycée Montesquieu, 4 et 5 place Longchamps BP 20084 - 33029 Bordeaux Fondaudège.

Fait à Bordeaux, le 23 mars 2017
Le Proviseur
D. PERTUS



ATTESTATION

Je soussigné, *(Nom, prénom, fonction, nom de la société)* atteste sur l'honneur :

conformément aux articles 38 et 8 de l'ordonnance n° 2005-649 du 06 juin 2005 :

4. ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions listées au 8-1° de l'ordonnance du 6 juin 2005, escroquerie, abus de confiance, corruption de fonctionnaires, blanchiment, etc...)
5. ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9 et L324-10 (travail dissimulé), L.341-6 (travail clandestin), L.125-1 et L.125-3 (marchandage et prêt illégal de main-d'œuvre) du code du travail ;
6. ne pas être en état de liquidation judiciaire, en faillite personnelle ou être habilité à poursuivre mes activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
7. avoir souscrit les déclarations m'incombant en matière fiscale et sociale ou avoir acquitté les impôts et les cotisations exigibles au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation ;

conformément à l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 :

8. avoir souscrit la déclaration annuelle d'emploi de travailleurs handicapés ou à défaut avoir versé la contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (art L.323-8-2, L.323.8-5, du code du travail – Cas des personnes assujetties à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés Art L.323-1 du code du travail)

Lieu, date, émargement, cachet.

OFFRE VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

Objet du marché : service de collecte des déchets au profit du lycée Montesquieu

Fournisseur :

Je soussigné,.....

agissant au nom et pour le compte de

dont le siège social est

Immatriculé à l'INSEE sous le n°

et au registre du commerce du greffe du Tribunal de

sous le numéro

Après avoir pris connaissance du marché visé en objet et de ses clauses telles qu'elles sont décrites dans le cahier des charges, je m'engage sans réserve à traiter avec le lycée Montesquieu de Bordeaux selon les modalités de l'offre jointe.

A.....,

le.....

Nom de la personne habilitée à engager l'entreprise
Cachet de l'entreprise